

DECRET N° 2007-528 DU 06 NOVEMBRE 2007

Portant nomination de Directeurs des
Ecoles Normales des Instituteurs.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n°2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2007-443 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 octobre 2007 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeurs des Ecoles de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.

Il s'agit de :

- Directeur de l'Ecole Normale des Instituteurs de Djougou : Monsieur Athanase YAYA
- Directeur de l'Ecole Normale des Instituteurs d'Abomey : Monsieur Cosme BEHANZIN HOUEGBELO
- Directeur de l'Ecole Normale des Instituteurs de Porto-Novo : Monsieur Koami Bruno KOUDJANGNIHOUE

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 novembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



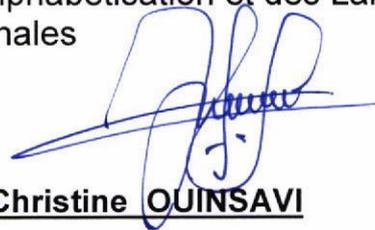
Dr Boni YAYI

Le Ministre des Finances



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de l'Enseignement Primaire,
de l'Alphabétisation et des Langues
Nationales



Christine OUINSAVI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEPALN 4 MF 4 MDCB/MF 4 AUTRES
MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 3 JO1.